

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal JUILLET - SEPT. 2022 N°96

CET ÉTÉ, ON VOYAGE

Voyager

ici

là-bas

ou ailleurs

P₄

CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P₁₀

AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P₁₄

DOSSIER

P₁₈

GENS D'ICI

P₁₆

CCBE

P₁₉

VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAUX COMMERÇANTS



FLAMMES DES ALPES
INSTALLATION & ENTRETIEN DE POÊLES À BOIS

PIERRE GAY
GÉRANT

Tél. 06 98 03 85 71
pierre.gay@flammes-des-alpes.com
60 rue du Gampaloup - 38140 Apprieu

DÉCHÈTERIE APPRIEU HORAIRES D'ÉTÉ

Lundi : 9h-12h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h-12h
14h-18h
Samedi : 9h-12h
14h-18h



En juillet et août, les horaires sont susceptibles d'être modifiés en cas de canicule. Merci de consulter la page : www.cc-bievre-est.fr/578-decheteries.html

APPEL À BÉNÉVOLES LUCIE AUBRAC

Le centre socioculturel Lucie Aubrac, au Grand-Lemps, cherche des bénévoles pour intervenir dans les **ateliers sociolinguistiques** destinés à toute personne qui souhaite progresser en français. A partir de septembre, un atelier particulier sera mis en place pour aider les familles ukrainiennes qui sont accueillies sur le territoire de la CCBE.

L'atelier s'appuie sur un apprentissage ludique de la langue utilisée dans la vie quotidienne et aide à comprendre l'environnement culturel.

Vous avez un peu de temps libre ?

Alors, n'hésitez pas !

*Pour toute information contactez **Mélanie** au 06 71 90 41 82.*



SYSTÈME D'ALERTE SMS

Pour ceux qui ne le sont pas encore, il est toujours possible de vous inscrire au système d'alerte SMS via le site internet de la commune (<https://www.apprieu.fr/sms>) ou via un formulaire papier disponible en mairie.

Ce service, totalement gratuit pour vous, vous permet d'être

informé sur les événements suivants :

- Gros travaux impactant votre quotidien
- Informations relatives aux services périscolaires
- Alertes canicules
- Perturbation sur les réseaux d'eau ou d'électricité
- Alerte sur les aléas identifiés dans le DICRIM

Alors n'hésitez pas !



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES/ ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

La campagne d'inscriptions des accueils périscolaires débute au 1^{er} juillet 2022. Des permanences d'inscriptions, en aide aux familles qui le souhaitent, sont proposées en Mairie, les matins de l'été :

En juillet : Les 4, 5, 6, 11, 18, 19, 20, 21, 22 juillet de 8h30 à 11h30

En août : Les 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25 août de 8h30 à 11h30

Attention, dernière inscription, le 26 août de 8h30 à 11h30 !

Renseignements : 07 84 39 18 74

LE MARCHÉ



Julien Termoz-Masson, adjoint aux associations et Thibault Barquet, en charge des associations et de la scolarité



Le primeur

La première édition du tout nouveau marché vous a accueilli jeudi 23 juin. Le succès était au rendez-vous. Dès 7h30, une centaine de personnes sont venues découvrir les produits proposés : légumes et fruits, miel, vins de fruits et de fleurs, gourmandises sucrées, tartinades diverses... ainsi que le Canibain, le camion où Cindy accueille les chiens, petits et grands et leurs maîtres pour une séance de nettoyage. Et tout ceci n'est que le début ! Nous attendons bien d'autres commerçants, qui s'intégreront au marché au cours de l'été : poissonnier, charcutier, fromager, horticulteur, volailler, traiteur asiatique et vendeur de vêtements, cosmétiques. Le marché est porté par les services de la mairie, notamment l'ASVP Raymond Brissac, placier et contact des commerçants, le conseil municipal et en particulier Julien Termoz-Masson et Jean Bruasse. Il a lieu tous les jeudi, de 7h30 à 12h30, sur la place Buissière. Nous vous y attendons nombreux !

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Attention la mairie d'Apprieu change ses horaires sur la période estivale Du 11 juillet 2022 au 14 août 2022

L'accueil sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30

Et sera fermé les après-midis et le samedi matin



Un budget communal équilibré, prudent et ambitieux avec des projets attendus

Une gazette très illustrée qui annonce l'été et les vacances scolaires pour nos enfants, tout en préparant quand même déjà un peu la prochaine rentrée... avec le forum des associations le 2 septembre et la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Pas de répit pour les parents !

Une gazette qui présente dans son dossier central le vote le plus important de l'année pour une collectivité, à savoir son budget. Celui-ci s'inscrit sous le signe de la prudence pour le fonction-

nement mais également de l'ambition pour l'investissement avec notamment un sujet d'importance : le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire pour laquelle la Commune a décidé d'investir de façon importante, considérant qu'il s'agissait de la priorité du moment. Nous travaillons pour nous rendre propriétaires d'une partie des locaux de la future construction et permettre la sortie du projet avec les professionnels médicaux, paramédicaux et la pharmacie. Un projet qui nous tient particulièrement à cœur et que les habitants attendent avec impatience maintenant. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année 2022. Même si le permis est accordé, il conviendra de lancer à l'automne les consultations d'entreprises puis la construction.

Nous avons également lancé les réflexions pour la rénovation-extension des deux écoles (et du péri-scolaire) sous l'angle de la rénovation thermique des bâtiments et le réaménagement des cours d'écoles en lien avec l'ensemble des partenaires, y compris les parents d'élèves bien évidemment et les enseignants. Un chantier qui nous occupera une bonne partie du mandat.

Et enfin, nous engageons un grand programme d'aménagement de nos voiries avec de nombreuses études et déjà quelques travaux cette année pour limiter la vitesse et améliorer la sécurité

des piétons. Parallèlement, nous suivons les travaux de la Communauté de Bièvre-Est concernant un axe cyclable Apprieu - Colombe - Le Grand Lemps - Bévenais pour les déplacements cycles du quotidien.

Bien évidemment nous poursuivrons nos réunions publiques (comme pour la Croix Vanel récemment) et prochainement pour Plambois et au troisième trimestre La Contamine pour échanger avec vous sur les aménagements des voiries de la Commune.

Notons que ce budget a été équilibré sans augmentation des impôts locaux communaux et que le coût du repas de la cantine restera inchangé pour cette prochaine année scolaire.

Je tenais à vous remercier pour votre présence aux fêtes qui ont repris sur la Commune : la mémorable fête du printemps le 1er mai : presque 2000 personnes, la fête de la musique, organisée par Muzik'App : 850 personnes, la fête du Sou des écoles : plus de 500 personnes et nous vous attendons nombreux à la traditionnelle fête du 13 juillet organisée par le Comité des Fêtes de la Commune.

Vous souhaitant une très bonne période de vacances d'été.

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture sur la période estivale :

Du 11 juillet 2022 au 14 août 2022
L'accueil sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30
Et sera fermé les après-midis et le samedi matin

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548b@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buissière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022 RÉSULTATS DU 2^E TOUR POUR APPRIEU

- Emmanuel Macron : 56,59 %
- Marine Le Pen : 43,41 %
- Inscrits : 2449
- Votants : 1934
- Exprimés : 1737
- Blancs : 150
- Nuls : 47

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 RÉSULTATS DU 2^E TOUR POUR APPRIEU :

- Neuder/Dezarnaud : 63,18%
- Moulincomte/Lefèvre : 36,82%
- Inscrits : 2474
- Votants : 1203
- Exprimés : 1051
- Blancs : 125
- Nuls : 27

LES ATELIERS DU SOIR

L'année scolaire se termine et déjà, nous pensons à la prochaine rentrée.

Afin de poursuivre l'Aide aux Devoirs appelés Ateliers du Soir, auprès des élèves de l'école élémentaire Saint Exupéry, nous recherchons des personnes qui aimeraient s'impliquer auprès des enfants, un et/ou deux jours par semaine, de 16h30 à 17h30.

Cette activité est rémunérée.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous signaler auprès de la Mairie.



SORTIE AU PONT DU GARD



Le jeudi 12 mai, les classes de M^{me} Démule et M. Davin sont allées au Pont du Gard en bus.

Les activités : course d'orientation pour les CM1, visite guidée du 3^e étage pour les CE2, pique-nique, dessin du Pont du Gard et musée.

« Nous avons aimé la course d'orientation, elle était difficile ! » Clément V et Serena C

« La vue depuis le haut du pont était grandiose sur le Gardon ! » Les CE2



LES CM DE L'ÉCOLE SAINT-PIERRE D'APPRIEU EN VOYAGE SCOLAIRE EN ECOSSE



La classe de CM1/CM2 de l'école Saint-Pierre d'Apprieu a eu la chance de réaliser un voyage scolaire et linguistique à Edimbourg en Ecosse pendant 5 jours. Le voyage a été organisé par le chef d'établissement, Ingrid Liber et Sébastien Duffour du collège Saint-Joseph de Voiron et de l'association Horizon Saint-Jo.

Au programme : visite des sites incontournables de la capitale écossaise (Edinburgh castle, Arthur Seat, national museum...) mais aussi chasse aux indices

dans la ville qui a permis aux écoliers d'aller à la rencontre de la population écossaise, chaleureuse et accueillante, de parfaire leur usage de la langue de Shakespeare et surtout de prendre la mesure de la beauté de la capitale écossaise.

À l'école Saint-Pierre, les élèves bénéficient d'une heure d'anglais par semaine dès le CE1.

Nul doute que ce beau voyage restera longtemps gravé dans les mémoires !

TOUJOURS DE BEAUX PROJETS À L'ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE



L'école maternelle Le Petit Prince a reçu le vendredi 20 mai, la visite de pompiers (Emilie, Nicolas et Dylan). Ces pompiers de la caserne de la Murette sont venus avec deux véhicules (une ambulance et un VTU) afin de faire découvrir leur métier et quelques gestes qui sauvent. Les enfants ont adoré monter dans les véhicules, rentrer dans la cage pour les animaux, monter sur le brancard et surtout essayer la tenue de pompier. Les petits comme les plus grands, regardaient ces pompiers avec admiration. D'ailleurs certains élèves ont émis le souhait de devenir un jour pompiers.

Les pompiers sont partis à toute vitesse sur un feu de bâtiment, à la plus grande joie des élèves qui ont pu entendre la sirène. Mais avant leur départ, ils n'ont pas oublié de rappeler aux enfants l'importance de mettre son casque pour faire du vélo et le numéro 18 à connaître par cœur.

Merci énormément à ces trois pompiers et à tous les autres qui risquent leur vie pour sauver les nôtres.

Pour cette fin d'année, l'école maternelle continue son travail sur les petites bêtes. Les classes vont pouvoir regarder l'évolution de certaines petites bêtes comme les coccinelles et les papillons mais aussi de plus grosses grâce à une couveuse installée par l'équipe enseignante afin de voir naître des poussins.

Les quatre classes iront même au Moulin Guitare à la Batie Divisin pour observer les petites bêtes du jardin et jouer de la musique avec des légumes.



Pour conclure cette année très riche en projets, nous vous donnons rendez-vous à la kermesse le vendredi 24 juin pour un beau spectacle.

L'HARMONIUM DE RETOUR À L'ÉGLISE D'APPRIEU



Qu'est-ce qu'un harmonium ? Il s'agit d'un instrument de musique de la taille d'un piano droit avec des pédales qui alimentent une soufflerie, une sorte de petit orgue à vent.

L'harmonium, évoqué dans cet article, a servi à l'église d'Apprieu et avait été donné à M. Jacques Moriset lorsque l'église s'est équipée d'un instrument électrique, pour le remercier de ses services, à la fin des années 1960. Jacques Moriset officiait sur cet harmonium pendant les messes.

Son fils Sébastien Moriset, habitant en Savoie, a contacté la mairie d'Apprieu pour permettre le retour de cet instrument, mémoire des messes célébrées à l'époque à Apprieu.

La commune d'Apprieu remercie la famille Moriset pour avoir entretenu depuis toutes ces années l'histoire d'Apprieu au travers de cet instrument.

L'harmonium est visible dans l'église d'Apprieu à droite, près du chœur.





L'AIRE DE JEUX VOUS ACCUEILLE



Les membres de la commission qui ont travaillé sur la création de cette aire de jeux : Sylvie Cotte, Anne Robert, Laurent Tary, Céline Martel et Emilie Sylvestre

Les élus membres de la commission des affaires sociales et des solidarités sont heureux du succès de leur projet d'aménagement de l'aire de jeux !

Cette réalisation a été totalement financée par la commune, pour un montant de 51000€ TTC, en faisant intervenir 2 entreprises iséroises, et grâce également aux services techniques de la commune.

Le sol amortissant est constitué de dalles de caoutchouc recyclé, qui laissent la végétation reprendre à travers les alvéoles. Mais le manège avec accès aux enfants à mobilité réduite est entouré d'un sol souple particulièrement amortissant.

La zone des jeux est désormais sécurisée grâce au grillage qui la sépare du parking, avec un portillon côté sud.

2 bancs supplémentaires ont été installés sous un des tilleuls et il ne manque plus que les plantations ainsi que l'installation d'un filet de protection du côté du terrain stabilisé. Ces compléments devraient être installés à l'automne. Il est aussi prévu d'installer une protection sur le pylône.

Nous en profitons pour rappeler que l'ensemble des jeux est destiné aux enfants de 2 à 12 ans, sous la responsabilité d'un adulte.

Notre prochain projet, en cours d'études avec un groupe de jeunes apprenants, verra la construction d'une aire de glisse.

Passez un bel été et que chacun profite de ces installations, en bonne intelligence et respect des autres.

PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE : RÈGLEMENT INTÉRIEUR, TARIFS PÉRISCOLAIRES ET FOURNISSEUR DES REPAS



L'année scolaire se termine et déjà nous pensons à la rentrée de septembre.

La commission des Affaires Scolaires a travaillé sur la révision des tarifs et du règlement intérieur des services périscolaires. Ces changements ont été votés au conseil municipal du 19 mai 2022.

Le règlement intérieur a été restructuré. Il précise les modalités d'organisation et de fonctionnement des services périscolaires (accueil du matin et du soir, pause méridienne). L'accueil au sein de ces services impose l'adhésion de l'enfant et de ses parents à ce règlement intérieur.

La commune a décidé de déclarer les services périscolaires en ACM (Accueil Collectif de Mineur). C'est une volonté forte de professionnaliser les personnels encadrants et pour des pratiques d'activités adaptées pour les enfants.

Cela a un coût. Ce qui implique une augmentation des tarifs périscolaires. Mais actuellement, nous traversons une crise économique, avec une inflation qui impute le pouvoir d'achat des ménages. Nous avons pris le parti de ne pas augmenter les tarifs de la pause méridienne, plus grosse dépense des services périscolaires, pour vous parents.

Nous augmentons, par contre, le prix de l'heure de garderie, celui-ci étant peu élevé. Pour information, le coût d'une

heure pour les accueils périscolaires est de 1,75 €. Il se décompose ainsi :

- Charges de personnel : 1,31 €
- Autres charges : 0,44 € (eau, assainissement, bâtiment, fournitures activités, entretien, logiciel..).

La prise en charge des familles utilisant ce service est en moyenne de 50%.

En cette fin d'année scolaire, le contrat avec notre prestataire fournissant les repas s'est terminé.

Nous avons sollicité les familles pour connaître leurs priorités par rapport à la constitution du repas, ceci afin de constituer un cahier des charges au plus proche de vos attentes. Pour rappel, 42% demandent des produits de saison, 28% des produits régionaux, 15% des produits bio et 15% favorisent le rapport qualité/prix.

Un appel d'offres a été lancé. 5 sociétés nous ont répondu : Sud Est Restauration, Elior, Sodexo, SHCB et Terres de Cuisine. Après une analyse rigoureuse des mémoires techniques, et selon une grille de notation (prenant en compte, entre autres, les demandes des parents et enfants), le prestataire ayant reçu la meilleure note est Sodexo. Il nous accompagnera tout au long de l'année scolaire.

CANICULE : JE M'INSCRIS AUPRÈS DE LA MAIRIE



Le CCAS et la mairie d'Apprieu sont vos interlocuteurs privilégiés du plan « alerte canicule », déclenché par la préfecture, en période estivale.

Pour rappel, la canicule est une période de très forte chaleur qui se caractérise par une température ne descendant pas au-dessous de 24°C la nuit et atteignant 35° en journée.

Un registre est disponible à l'accueil de la mairie afin de recenser les « personnes à risque ». Cette inscription nous permettra de vous contacter régulièrement pour prendre de vos nouvelles et de vous aider si besoin. Vous pouvez également vous inscrire par téléphone : 04 76 65 10 13.

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- Les plus de 65 ans résidant à leur domicile
- Les plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile
- Les adultes handicapés bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, résidant à leur domicile

L'institut national de prévention et d'éducation à la santé rappelle de son côté les conseils élémentaires en cas de fortes chaleurs :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Boire 1,5 l d'eau par jour ; éviter l'alcool
- Ne pas faire d'effort physique intense
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
- Donner des nouvelles régulières à son entourage

Pour cette dernière recommandation, la solidarité entre parents, voisins ou amis est l'un des moyens les plus efficaces pour détecter et signaler les personnes vulnérables.

N'hésitez pas à contacter le CCAS et/ou la mairie et à vous inscrire sur le registre (ccas@apprieu.fr ou 04 76 65 10 13).

SPECTACLE ET SOIRÉE CCAS POUR LES AÎNÉS

Le 29 avril dernier, à la salle des Forgerons, une soixantaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation du CCAS pour assister au spectacle « le temps d'Aimée » présenté par la compagnie « Attrape lune » de Tullins.

Un spectacle chargé d'émotions, de rires et de sourires, qui invite à un voyage dans le passé à travers les souvenirs d'enfance et de jeunesse d'Aimée et de ses proches. Chaque spectateur a pu, à un moment ou à un autre, retrouver ses propres souvenirs, même s'ils se sont déroulés ailleurs qu'à Tullins...c'est la magie de la comédienne !

Elle a beaucoup apprécié jouer devant les aînés à Apprieu, car le public exprimait volontiers ses émotions par ses rires, silences ou applaudissements.

Après le spectacle, un beau et bon buffet-apéritif dinatoire offert par le CCAS, a permis d'échanger en direct avec la comédienne, Sylvie Dyon, et l'auteur-metteur en scène, Claude Romanet. Et bien sûr aussi le plaisir de bavarder un verre à la main entre anciens !

Que c'est bon de se retrouver et assister à un spectacle de qualité, suivi du buffet. La formule a séduit tous les participants qui sont repartis très satisfaits de cette soirée.





THÉÂTRE COMIQUE À VENIR

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 1^{er} octobre à 20h, à la salle des fêtes pour une pièce de théâtre comique avec la compagnie des Z'amuz Gueules.



Cette troupe de comédiens amateurs s'est déjà produite à Apprieu et viendra nous proposer sa nouvelle création. Ils nous feront voyager dans le passé à l'époque de François 1^{er}, en partant d'un fait historique qu'ils ne manqueront pas de modifier pour nous faire passer une soirée sous le signe du rire. La pièce s'appelle « Mission Florimond ». Nous vous rappelons que l'entrée de ce spectacle est gratuite, venez nombreux.

Pour nous joindre :
la.sirene@cc-bievre-est.fr
ou 04 76 35 38 84



La Sirene

Médiathèque



ANIMATIONS À DESTINATION DES FAMILLES

Pendant les vacances d'avril, avec la collaboration de La Fée verte, a été diffusé le film d'animation « le voyage d'Arlo ». Une vingtaine de personnes s'était déplacée pour apprécier l'histoire de ce petit dinosaure qui essaye de vaincre ses peurs. Un voyage qui a plu aux enfants et aux adultes présents. Un nouveau film d'animation devrait-être proposé lors des vacances d'automne, toujours dans le cadre de la programmation en collaboration avec La Fée Verte.

Au mois de mai, Christophe Mercier est venu nous présenter son animation nomade « La Kamicyclette ». Après avoir accueilli Christophe avec son drôle de vélo, trente personnes se sont installées sur les estrades de la médiathèque pour écouter ses histoires présentées avec son kamishibai. Il nous a parlé de nature et d'environnement avec les thèmes de la migration et de l'eau. Un petit entracte a permis de discuter autour du verre de l'amitié. Un moment convivial que tous ont apprécié.



HORAIRES DE JUILLET ET FERMETURE D'AOÛT

Juillet : ouverture les mercredis de 15h à 17h45 et samedis (sauf le 16 juillet) de 10h à 12h.

Fermeture annuelle : du lundi 1^{er} au mercredi 31 août inclus.

Réouverture le samedi 3 septembre



Chet's picks

Jean Jacques Tropea

12 promenades au Canada et en Alaska
Illustrations de Jean-Jacques Tropea

**Promenades
en Terres Froides**

Mars 1997 128 pages 18,00 \$

Art'PRIEU présente
2^{ème} Rencontre de CARNETTISTES
réunissant LA SCÈNE (PROJECTIONS)
DANSE / MUSIQUE / APOUVÉ

SAM 22 OCT
DIM 23 OCT
2022

EXPOSITION
PROJECTIONS
MUSIQUES
POUR LE 2022

**ENTRÉE
LIBRE**

**à Saint
Apoüvé**

1 www.artprieu.com www.apouve.fr





CLOCHER DE L'ÉGLISE

En 2021, des travaux de réparation pour cause de fuites ont été entrepris sur la toiture de l'église.

Lors de cette intervention, le charpentier en charge des travaux a constaté un désordre sur le clocher de l'église, et nous a alerté. Dans l'urgence, afin d'éviter une chute, la pointe positionnée en haut du clocher a été déposée.

Des devis sont actuellement en cours et une étude doit être réalisée pour une consultation. Eu égard à la hauteur, la destination du bâtiment (accueil de public) et le coût estimé des travaux, un marché va devoir être lancé nécessitant la rédaction d'un cahier des charges.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU GYMNASÉ

Les travaux de réhabilitation de l'Ancien gymnase d'APPRIEU ont débuté le 20 septembre 2021. Eu égard à la situation actuelle et aux problématiques d'approvisionnement rencontrées, le maître d'œuvre, l'atelier METIS représenté par Marie-Pierre BLAMPEY, a fait de son mieux pour maintenir une activité au sein du chantier.

Le réajustement du planning a été compliqué, comme sur beaucoup de chantiers, par les difficultés d'approvisionnement de matériaux mais également par l'impossibilité de savoir à quelle date ces matériaux pouvaient être livrés.

La livraison des éléments manquants ayant été effectuée semaine 23, le chantier devrait pouvoir reprendre une activité normale. Pour autant, nous ne pourrions pas revenir sur les 5 à 6 mois de retard accumulé.

De ce fait, la livraison du gymnase-boulodrome initialement prévue septembre 2022 a été reportée à février 2023.

Les élus et le maître d'œuvre ont rencontré le 02 juin 2022, les associations utilisatrices du gymnase boulodrome - conscientes des difficultés rencontrées indépendantes de notre volonté - afin d'évoquer ensemble les travaux et le planning.

PERMANENCES INFOS ÉNERGIE



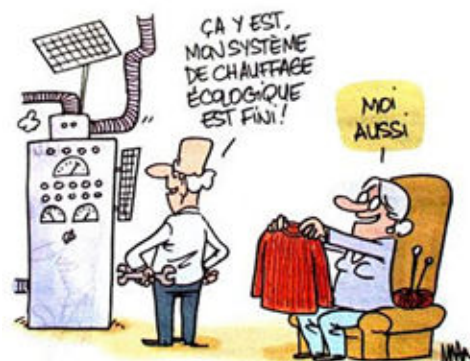
Vous souhaitez être accompagné dans vos projets de rénovation ?

L'AGEDEN vous conseille sur la meilleure performance énergétique possible relative à :

- L'isolation de votre habitation,
- Votre mode de chauffage,
- La production d'eau chaude sanitaire,
- La ventilation sanitaire...

L'AGEDEN vous renseigne également sur les aides financières éligibles. Prenez RDV !

<http://www.ageden38.org/communaute-communes-bievre-est/>



Où vont nos Déchets ?
Les Poubelles vident leur sac !

Journée découverte du circuit des Déchets

Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers et Centre de stockage

De 10h à 12h
Et 14h à 17h

- Jeu du Tri
- Info recyclage
- Présentation du site
- Théâtre vivant
- Atelier compostage

Samedi 24 septembre 2022

Pour plus de renseignements :
www.sicom-bievre.fr - 04 74 53 84 58

INFORMATION SÉCURITÉ

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un système d'alerte à la population via la mise en place d'une (ou plusieurs) sirène sur la commune.

Afin de calibrer au mieux l'emplacement et la puissance, nous allons réaliser des essais sonores courant du mois de septembre. Ne soyez donc pas surpris si vous entendez un bruit de sirène !

Nous vous tiendrons au courant via le site internet de la commune pour la date précise des essais : www.apprieu.fr

QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tout projet d'urbanisme doit faire l'objet d'un dépôt d'une demande en mairie.

En fonction de votre projet, de sa nature et de son importance, vous devez faire soit une déclaration préalable, soit une demande de permis de construire, soit une demande via l'utilisation d'un autre type de document officiel

Vous trouverez plus de détail sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Le délai d'instruction réglementaire des dossiers varie en fonction du type de demande :

- **Déclaration préalable : 1 mois**
- Certificat d'urbanisme d'information : 1 mois
- **Permis de maison individuelle et permis de démolir : 2 mois**
- Certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois
- **Autres constructions et permis d'aménagements : 3 mois**

Ces délais démarrent à partir du moment où votre dossier est réputé complet.

Chaque dossier demande une attention particulière, ce délai est nécessaire pour

pouvoir analyser toutes les contraintes et vérifier que projet est réalisable.

Un panneau de chantier doit être apposé sur votre parcelle (et visible de la voie publique) **avant le début des travaux** et durant toute la durée du chantier. Ce panneau est la preuve du dépôt et d'acceptation de votre dossier d'urbanisme, et c'est au moment de sa pose que débutent les recours (2 mois).

Au démarrage des travaux, une DOC (déclaration d'ouverture de chantier) doit être déposée en mairie.

Dès la fin de vos travaux, n'oubliez pas de déposer votre DAACT (déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux). **Ce document est obligatoire** (pour les DP, PC, PA), il vous permet de pouvoir effectuer d'autres travaux et il sera demandé par le notaire en cas de revente.

N'attendez pas pour déposer vos DAACT, faites-le si cela n'est pas encore fait.

Si vous avez des questions sur votre projet, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service urbanisme par mail (urbanisme@apprieu.fr).

ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE



Cimetière Actuel

L'arrêté du 15 janvier 2021 étend l'interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques de synthèse dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif. A partir du 1er juillet 2022, il ne sera plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières, sauf les produits de biocontrôle, ceux à faibles risques et ceux autorisés en agriculture biologique.

La commune a fait le choix de ne pas imperméabiliser son cimetière et d'opter pour un enherbement de ses allées. Accompagnée de professionnels pour la mise en application de ce choix, depuis novembre 2021, la commune n'a plus traité le cimetière.



Exemple Cimetière engazonné

Courant novembre, un enherbement sera effectué avec un semis adapté nécessitant peu de tonte et pas d'arrosage. Cette période a été volontairement choisie car elle est la plus favorable au semis et elle fait suite à la période de la Toussaint.

La mise en place de l'enherbement implique une nouvelle vision du cimetière. L'enherbement et la pousse nécessitant du temps, il faudra être patient pendant la phase de préparation et d'enherbement.

Nous vous remercions par avance pour votre aide et votre compréhension.

TRAVAUX VOIRIE AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION CROIX VANEL

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Croix Vanel ont débuté semaine du 30 mai 2022.

Les travaux en cours ont pour vocation à reprendre un linéaire de voirie endommagé, à sécuriser le secteur par la réalisation de deux alternats couplés avec des coussins berlinois et en la reprise du carrefour de la Croix Vanel – Rue du Bois.



Au regard des travaux réalisés, la voirie a été fermée à la circulation. La pose de potelets et les marquages seront réalisés dans un second temps. Suite à la réalisation de l'enrobé, il convient d'attendre plusieurs jours avant la réalisation du marquage au sol.

L'aménagement réalisé modifie les sens de priorité et de circulation sur ce secteur, avec notamment la réalisation d'un nouveau ralentisseur et la pose d'écluse au droit de ces aménagements.

Les écluses impliquent la mise en place d'une seule voie au niveau des ralentisseurs, et donc de sens de priorité pour le passage de l'alternat. Le STOP est conservé au bout de la Croix Vanel – au niveau du carrefour avec la rue du Bois. Le STOP au bout de la Rue du Bois est supprimé pour être repositionné au niveau du carrefour sur la route de la Croix Vanel, au début de la piste cyclable.





OPERATION NETTOYONS LA NATURE

Samedi 21 mai, une quarantaine d'Apprelans s'est réunie à l'occasion de l'opération « NETTOYONS LA NATURE ». Pour cette 3ème édition, organisée par des élus de la commission environnement en partenariat avec la CCBE, nous avons eu la présence appréciée des ambassadeurs du tri. Ils ont répondu aux diverses questions sur la gestion des déchets et aidé au tri des déchets collectés. Deux membres de la Fabrique Citoyenne, très sensibles à la question des déchets, proposaient également un petit défi à chaque groupe de ramasseurs.

Globalement, le bilan de la matinée a été plutôt positif puisqu'il a été récolté moins de déchets sur la commune. Nous comptons pérenniser cette opération de façon annuelle notamment à la sortie de l'hiver.

Néanmoins, le « City stade » reste un lieu très pollué sur la commune, particulièrement par des bouteilles et des mégots. Par conséquent, la commission prévoit une cession de nettoyage des abords du complexe sportif et notamment ceux du City stade, samedi 17 septembre après-midi, afin de sensibiliser ses usagers à l'impact des déchets sur notre environnement. Le rendez-vous est donné !



Léna et Christelle, la fille et la maman qui étaient sur le city stade où l'endroit était très sale, bravo à elles !!

POINTS D'APPORT VOLONTAIRES



Vous les avez peut-être remarqués : 4 nouveaux Points d'Apport Volontaires (PAV) installés près du cimetière, 2 jaunes pour les emballages, 1 bleu pour les papiers et 1 vert pour le verre, tous accessibles à hauteur de bras.

Pourquoi cette installation ?

Le service de gestion des déchets recommande l'installation d'un Point d'Apport Volontaire pour 300 habitants. A ce jour, la commune est sous-dotée en points de collecte : il en manque au moins 3.

Le site à proximité du cimetière ne nécessitait aucun travaux préalables et répondait au cahier des charges de Bièvre Est en termes d'accessibilité des usagers et du camion de collecte. C'est la raison pour laquelle il a été décidé d'installer dans un premier temps des bacs à cet endroit. Cela permet de "soulager" les PAV existants, notamment ceux de la place Buisière et du complexe sportif qui sont régulièrement saturés.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Il est prévu d'installer des bacs de collecte sur Plambois (à la place de l'ancienne usine Couturier). Le site sera prêt après enfouissement de la ligne haute tension et démolition, très prochaine, de l'usine.

La commune cherche maintenant un site d'installation sur le secteur de la Contamine.

L'AMBROISIE, UNE PLANTE INVASIVE ET NUISIBLE POUR LA SANTÉ

À nouveau, l'ambrosie à feuille d'armoïse est présente sur Apprieu. Elle pousse dans les espaces non végétalisés : bords de routes, terrains à l'abandon, parcelles agricoles, chantiers de construction.

Elle porte gravement atteinte à la santé des personnes. Son pollen émis en fin d'été est allergisant et peut provoquer des manifestations sévères d'asthme, de rhinite, et de conjonctivite. Avant la floraison, il est fortement recommandé de porter des gants car le contact de la plante peut provoquer des réactions de types urticaire ou eczéma.

L'arrêté préfectoral pris le 30 juillet 2019 fixe l'obligation de lutte contre la prolifération de l'ambrosie. Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire de terrain, doit intervenir avant la période de floraison et de pollinisation (août-septembre), par un arrachage manuel, fauchage ou désherbage, sans déplacer la plante. La présence d'ambrosie nécessite une signalisation en mairie ou sur la plateforme <https://signallement-ambrosie.atlasante.fr>.

En cas de défaillance des occupants, le Maire pourra procéder à la destruction



Stade plantule



Stade végétatif



Stade floral

des plants d'ambrosie aux frais des intéressés.

Les secteurs habités les plus touchés sur Apprieu sont les lotissements Le Gampaloup, La Croix Vanel, Savana, Le Vergers d'Anna, et les maisons en bordures des parcelles agricoles ou nouvellement construites.



LA FEUILLE :
Profondément découpée
Verte de chaque côté
Pas d'odeur quand
on la froisse



LA TIGE :
Velue, devenant rougeâtre à
violette à partir de juillet
Teinte marron après
les 1^{ers} gels

Écocitoyenneté

BIODIVERSITÉ : PRIVILÉGIEZ LES FAUCHAGES ET TAILLAGES RAISONNÉS !

Tondre et tailler sont des activités de printemps.

Or, l'herbe haute avec les fleurs sauvages et les haies feuillues représentent de petits écosystèmes pour les insectes et oiseaux.

Afin de ne pas perturber leur milieu de vie, nous vous proposons de privilégier la taille et le fauchage raisonnés.

Le saviez-vous ?

La date de la taille des haies influence la réserve de nourriture des oiseaux frugivores, le cycle de vie, la nidification.

Tailler durant le repos végétatif, entre la fin

de l'automne et l'hiver, permet de réduire les écoulements de sève et de résine, les contaminations et d'amplifier la cicatrisation.

La législation interdit la taille des haies et des arbres entre le 1^{er} avril et le 31 juillet.

Les avantages du fauchage raisonné :

- **Environnementaux** : protection de la biodiversité (flore et faune), augmentation naturelle des espèces végétales, diminution de l'érosion des sols, amélioration du bilan carbone, limitation de la prolifération de l'ambrosie par la présence de plantes concurrentes.



- **Économiques** : diminution de la consommation de carburant, augmentation de la durée de vie du matériel.

- **Qualité de vie** : moins de gêne et de bruit, visite des oiseaux et grillons dans le jardin, voire des hérissons.

Penser aux oiseaux et insectes, c'est penser à vous et vos enfants.



RECETTE DE LA CRÈME SOLAIRE 100 % NATURELLE

Ce qu'il vous faut pour une crème solaire indice 30

- 1 cuillère à soupe de cire d'abeille ou de soja pour une version vegan
- 4 cuillères à soupe de beurre de karité
- 4 cuillères à soupe d'huile de coco
- 2 cuillères à soupe d'oxyde de zinc sans nanoparticules
- 1 cuillère à soupe d'huile végétale (olive, de pépins de framboise, de jojoba, etc.)
- 1 cuillère à café de vitamine E



La préparation

Faites fondre les huiles et le beurre au bain-marie sans les faire bouillir. Laissez refroidir quelques minutes et ajoutez l'oxyde de zinc lorsque la préparation se fige légèrement. Mélangez au fouet, à l'agitateur ou au mixeur électrique, puis ajoutez la vitamine E.

Versez le tout dans un pot en verre et laissez refroidir avant utilisation. Il est conseillé de laisser la crème reposer au moins une demi-journée avant de l'appliquer.

Source :

<https://alternativi.fr/diy-3-recettes-naturelles-de-creme-solaire/534>, le 23/6/22

FRELON ASIATIQUE : LE SIGNALER C'EST LIMITER SA PRÉSENCE

La campagne 2021 menée par la FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes, s'est révélée explosive en termes de présence du frelon asiatique sur notre territoire. Elle doit nous inciter à la plus grande vigilance pour cette saison à venir. C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est ESSENTIEL de déclarer toute suspicion de la présence de l'animal sur la plateforme dédiée :

<https://www.frelonsasiatiques.fr>.



UN BUDGET 2022 MAÎTRISÉ EN FONCTIONNEMENT AMBITIEUX EN INVESTISSEMENT SANS HAUSSE DE LA FISCALITÉ

Lors de sa séance du 24 mars 2022, le conseil municipal a adopté (avec une voix contre et une abstention) le budget 2022.

Dans un contexte économique tendu, de nombreuses incertitudes en lien avec l'évolution du conflit entre la Russie et l'Ukraine et ses conséquences en matière de crise énergétique, c'est à la fois un budget prudent en fonctionnement et ambitieux en matière d'investissement tourné vers :

- un nouveau service aux habitants, **la maison de santé pluridisciplinaire labellisée par l'ARS,**
- **le lancement d'un grand programme de rénovation de nos deux écoles,** sous l'angle de la rénovation thermique mais également de l'amélioration de l'accueil de nos élèves et de nos enseignants. Des investissements dits « productifs » parce qu'ils nous permettront de limiter à terme nos coûts de fonctionnement (en limitant nos consommations d'énergie, grâce à l'isolation de ces deux bâtiments mais également à l'auto consommation par panneaux photovoltaïques).
- **Un programme d'aménagement de nos voiries** indispensable

et nécessaire pour notamment améliorer la sécurité des piétons et limiter la vitesse excessive sur la commune.

Ce budget 2022 tient compte, tant que possible, de l'augmentation des charges qui affecteront obligatoirement les dépenses de fonctionnement et d'investissement cette année en intégrant quelques provisions notamment sur les comptes énergie et carburants.

Une augmentation des dépenses du personnel est à noter, notamment par le fait de la reprise en Mairie des Autorisations des Droits des Sols avec le recrutement d'une instructrice, également la restructuration de nos services périscolaires avec une labellisation en Accueil Collectif de Mineurs, le recrutement d'un responsable périscolaire, scolaire et vie associative et une professionnalisation par le biais de formations de nos agents périscolaires.

Nous avons fait en sorte que le budget 2022 puisse cette année encore être équilibré sans augmenter la fiscalité locale et en conservant le même niveau de prix de repas à la cantine scolaire malgré le changement de prestataire. Seule augmentation au niveau des services : le prix de l'accueil périscolaire sera augmenté de quelques centimes d'euros.

Voici les principaux chapitres du budget communal :

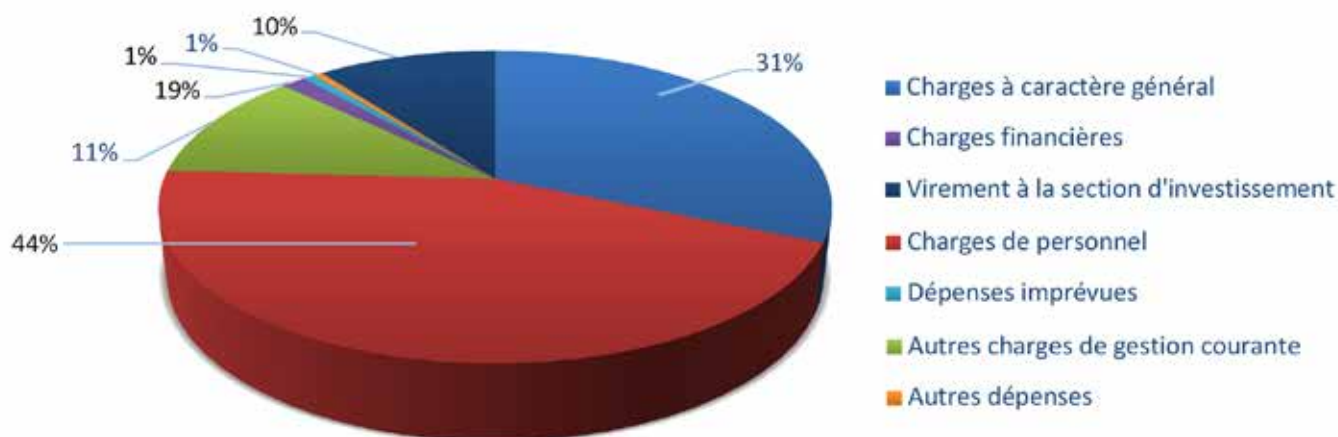
Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022	Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
Charges à caractère général	784 121€	768 036 €	Impôts et taxes	1 711 571 €	1 560 500 €
Charges de personnel	962 410 €	1 086 800 €	Dotations subventions reçues	542 450 €	595 849 €
Autres charges de gestion courante	250 998 €	27 299 €	Produits des services	133 397 €	147 981 €
Charges financières	38 000 €	35 000 €	Autres produits de gestion	15 200 €	12 200 €
Dépenses imprévues	15 133€	15 858€	Atténuation de charges	22 000 €	27 000 €
Autres dépenses	12 500 €	12 500 €	Autres recettes	32 511 €	1610 €
Virement à la section d'investissement	393 023 €	250 100 €	Résultat de fonctionnement reporté	43 701 €	128 750 €
Total	2 456 785 €	2 444 593 €	Total	2 500 830 €	2 473 890 €

Le restant se divisant entre les charges exceptionnelles, les opérations d'ordre...

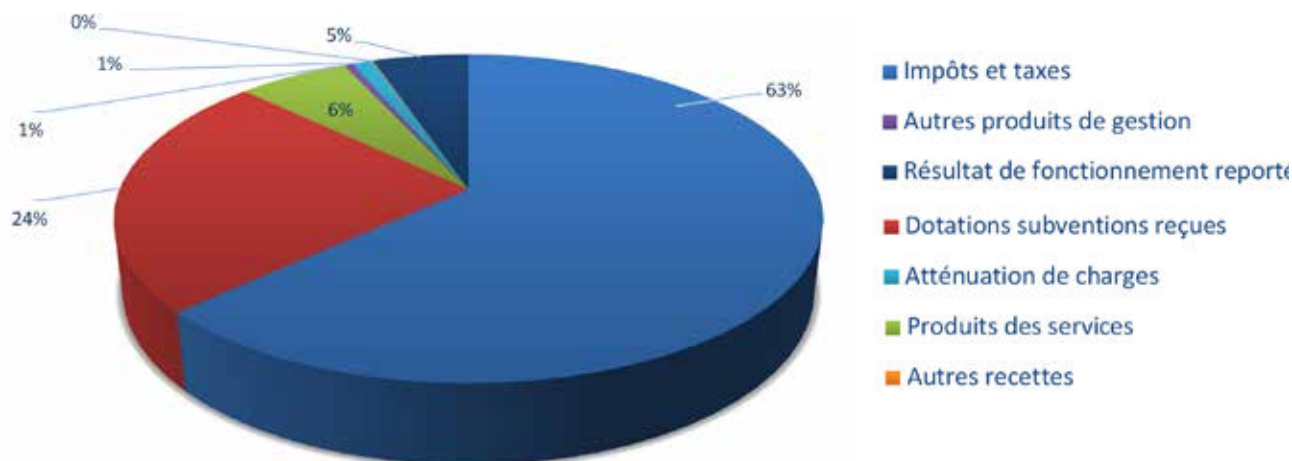
Le virement à la section d'investissement représente l'épargne brute de la commune. L'épargne brute constitue le solde entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement d'une collectivité. Elle permet d'identifier :

- Les marges de manœuvre existantes au sein de la section de fonctionnement ;
- La capacité qu'a une commune à se désendetter ou à investir.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2022



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



AXES PRINCIPAUX D'INVESTISSEMENT

OPÉRATION ÉCOLE MATERELLE

54 100 €

- Dont l'étude restructuration pour 50 000€

OPÉRATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

60 102 €

- Dont l'étude restructuration pour 50 000€

OPÉRATION MAIRIE

94 500 €

- Dont l'aménagement de l'entrée (porte d'entrée, auvent, cloison, porte automatique) pour 30 000€

OPÉRATION VOIRIE

569 586 €

- Dont l'aménagement RD 50 le RIVIER pour 8 500€
- L'étude sécurité rue du Bois/ rue du Jacquin pour 20 000€

- L'étude carrefour rue de la Contamine pour 10 000€
- L'étude les Jardins de Claire pour 7 000€
- L'étude La Soie pour 10 000€
- L'étude GEOPTIS Voirie pour 10 000€
- L'installation de PAV rue du Tram pour 14 000€
- L'installation de PAV Couturier pour 51 500€

OPÉRATION GYMNASSE BOULODROME

2 444 292 €

OPÉRATION AMÉNAGEMENT D'UN PUMPTRACK

130 000 €

OPÉRATION MAISON MÉDICALE

450 000 €

RÉGIE DES EAUX

Station d'épuration, un chantier dans les temps



Les conditions hivernales passées n'ont pas impacté le chantier de la station d'épuration de Châbons dont l'avancée reste dans les délais prévus.

Les premiers essais de fonctionnement débiteront à la fin de l'automne. Ils permettront de réaliser les derniers ajustements techniques, pour une mise en service opérationnelle en 2023.

Ainsi, l'ouvrage assurera le traitement commun des eaux usées de trois communes du secteur, Châbons sur laquelle l'ouvrage est implanté, Burcin et Bizonnes.

Il permettra le respect des normes de rejets environnementales strictes aboutissant à la préservation de la qualité du cours d'eau le plus proche, la Bourbre. L'accompagnement financier et opérationnel des services de l'État, du Département et de l'agence de l'eau permet d'assurer la réalisation de ce projet dans une enveloppe financière maîtrisée.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 1605000 €. L'agence de l'eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2019-2024 ».

Plus d'informations sur www.eaurmc.fr.

COHÉSION SOCIALE

Le relais petite enfance : un lieu de ressources pour les professionnels, les parents et les enfants

Anciennement relais assistants maternels (RAM), il se nomme désormais relais petite enfance (RPE). Ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants n'en reste pas moins fidèle à ses principes fondamentaux de neutralité et de gratuité.



Animé par des professionnelles de la petite enfance, le relais est le lieu ressource de référence pour trouver des informations pratiques liées au mode d'accueil et aux démarches à effectuer en tant qu'employeur comme en tant qu'employé. Les animatrices du relais orientent sur des critères objectifs les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins. Elles délivrent également une information générale en matière de droit du travail auprès des parents qu'elles sensibilisent à leur rôle d'employeur, à leurs droits et obligations ainsi qu'aux aides auxquelles prétendre. Le relais est également un lieu d'échanges et de rencontres. Il propose un calendrier de temps collectifs (ateliers, conférences, débats) comme des activités d'éveil en collaboration avec les structures du territoire (médiathèques, EAJE, centres socioculturels...). Le relais petite enfance offre enfin un appui aux professionnels de l'accueil individuel, les accompagnant dans leur pratique quotidienne, dans les champs de l'éveil, de la pédagogie mais aussi quant aux contraintes administratives de leur activité salariée. Une question ? Un besoin quant à la prise en charge, au développement ou à

l'accompagnement de votre enfant de moins de 6 ans ?

Contactez le relais petite enfance au 04 76 06 96 96 ou par mail à relaispe@cc-bievre-est.fr. Le relais petite enfance est situé au 1367 rue Alphonse Gourju à Apprieu, ses animatrices se déplacent sur l'ensemble du territoire.

INFORMATIONS

Être bien chez soi, avec SOLIHA



Le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, est le premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat.

Son objectif est de favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

L'avancée dans l'âge ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie. SOLIHA vous accompagne dans l'adaptation de votre logement afin de favoriser autonomie et maintien à domicile.

Vous avez des factures d'énergie élevées ? Trop froid ou trop chaud dans votre logement ? Des traces d'humidité sur vos murs ? Il est temps d'améliorer votre confort et de mieux maîtriser vos dépenses d'énergie. Pour adapter votre logement ou réduire vos dépenses, SOLIHA vous accompagne dans l'évaluation de vos besoins, vous conseille et participe à l'élaboration administrative et budgétaire de votre projet.

Permanence au siège de Bièvre Est le 3^e mercredi du mois de 9h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous indispensable
au 04 76 47 82 45.



Lors de la séance du 24 mars

- Vote du budget 2022 avec maintien des taux d'imposition (voir le dossier).
- Attribution d'une subvention de 9000 euros au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). En plus du rendez-vous annuel pour les aînés, les membres développent des aides sociales financières en faveur des familles (aide pour le périscolaire, pour l'accueil de loisirs...)
- Attribution d'une subvention dans le cadre de l'appel à projet environnemental. Deux projets ont été subventionnés. 700 euros ont été alloués à l'école maternelle Le Petit Prince pour un projet sur le jardin et les petites bêtes. 800 euros à l'école St Pierre pour un projet sur les plantes et les insectes.
- Autorisation du versement d'une indemnité de surveillance des temps de cantine pour les sorties scolaires de ski organisées à la demande de la commune d'Apprieu pour l'année scolaire 2021-2022 pour l'école élémentaire Saint-Exupéry.

Lors de la séance du 21 avril

- Présentation du bilan social 2021 du CCAS. On notera que 40 familles ont bénéficié des aides du CCAS et 8 ont reçu des bons alimentaires d'urgence délivrés sur demande des assistantes sociales.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le projet

de Pumptrack (projet travaillé avec un groupe de jeunes tourné vers la pratique du vélo et du skate, écoconçu, inclusif et intégré), projet mené en collaboration avec les jeunes, et pour le projet d'aménagement de la Croix Vanel.

- Présentation et avis sur le 3^e Plan de Protection de l'Atmosphère de la Région Grenobloise. La commune d'Apprieu fait partie du périmètre du PPA de l'agglomération grenobloise et sera donc concernée par sa mise en œuvre. Il dit que le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Bièvre Est, en cours d'élaboration, devra prendre en compte le PPA quand bien même le territoire ne présente pas d'enjeux significatifs en matière de qualité de l'air.

La commune d'Apprieu est solidaire des enjeux de qualité de l'air de l'agglomération grenobloise et souscrit aux objectifs de mise en cohérence des mesures de protection de la qualité de l'air l'échelle du PPA.

Lors de la séance du 19 mai

- Désignation des jurés d'assise pour l'année 2023.
- Approbation du compte de gestion dressé par le Trésorier et du compte administratif de l'année 2021 ainsi que l'affectation des résultats du budget principal 2021. Nous noterons un excédent de fonctionnement de 628 749,79€.
- Recrutement du responsable du

centre technique municipal en contrat à durée déterminée à compter du 1^{er} juin 2022 suite au départ à la retraite de l'actuel responsable.

- Lancement d'un nouvel appel à projet environnement à destination des écoles de la commune pour 2022-2023. La commune d'Apprieu souhaite s'associer aux initiatives qui peuvent contribuer à une meilleure connaissance de notre environnement par les jeunes du village. Aussi, elle a décidé d'aider financièrement les Projets d'Education au Développement Durable et à l'Environnement émanant des écoles de la commune qui présenteront un intérêt pour les enfants et pour la collectivité.

- Sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (enveloppe régionale) pour l'aménagement d'un Pumptrack. Avec la demande faite auprès du Département de l'Isère, l'ensemble des demandes représente près de 80% du coût HT du projet (taux maximum de subventionnement possible).

- Sollicitation d'une subvention auprès de la communauté de communes de Bièvre Est et de la Région AURA pour la réhabilitation du clocher de l'église. Les travaux sont estimés à 57 059€ HT.

- Approbation du PEdT (Projet Educatif de Territoire) 2022-2025 pour la commune. Ce PEdT répond aux conditions de mise en place d'un Accueil Collectif de Mineurs pour la rentrée scolaire 2022/2023 qui sera agréé par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

- Approbation des tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2022-2023. Il a été décidé une augmentation de 10% des tarifs de garderie (tarifs toujours compétitifs par rapport à ceux pratiqués par les services périscolaires des autres communes du territoire) et le maintien des tarifs de restauration scolaire.

- Approbation du règlement des services périscolaires pour l'année scolaire 2022-2023.

- Approbation des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2022.

- Mise en place d'une convention d'objectifs avec l'association du Comité des Fêtes pour l'organisation du 13 juillet.



M.A. GUILLAUD ROLLIN



M.A. Guillaud Rollin habite depuis toujours à Apprieu, soit depuis 79 ans.

Comme tous, bien sûr, il a fréquenté l'école primaire d'Apprieu, avec comme enseignants M^{me} Béthoux, M. Mathais, puis M. Béthoux. Suivra le Certificat d'études, avec une petite année au cours complémentaire au Grand-Lemps.

Quel est votre parcours professionnel et bénévole ?

« Dès juillet 1958, je rentre aux Taillanderies Bret, à Charavines, où à ce moment-là, la semaine était de 48h. Pendant toute ma carrière dans ces forges, nous fabriquions beaucoup de serpes et de haches, qui se différencient suivant la région. C'est pour cette raison que j'ai beaucoup "voyagé" en expédiant cette production dans tous les coins de France, d'AFN, d'Afrique, Madagascar, Ex-Indochine... J'ai même pu rencontrer une tribu, les Wayana de Guyane qui vivent sur le fleuve Maroni. On leur avait fabriqué des herminettes pour creuser des pirogues. Entre-temps, en 1961, j'étais co-fondateur de la Croix Rouge, où nous avons organisé le repas des anciens.

J'ai obtenu mon brevet national de secourisme en 1961. Nous étions jeunes et comme il se doit, avons mis en place et dirigé un camp de jeunes à Villars d'Arène pendant 3 ans.

J'ai aussi été joueur de basket puis dirigeant, et membre de la section gym à l'Eveil Sportif et membre de la musique de 1952 à 1962.

N'oublions pas le don du sang : 1^{er} don en 1961. J'ai été co-fondateur de l'Amicale, après l'arrêt de la Croix Rouge, ainsi que trésorier pendant quelques années, avant de devenir président.

31 décembre 1962, je rejoins le 7^e Régiment de Tirailleurs Algériens comme chauffeur, où j'ai eu l'honneur de conduire le général Massu. Tous les ans, on se rassemble avec une dizaine de copains de Bretagne (on a fait plus de 45 voyages), ainsi qu'avec quelques copains de Rhône-Alpes.

Je n'oublie pas mon passage aux conseils d'administration des Aides familiales (ancien nom de l'ADMR), de la MJC et de l'association Jadis.

Mais le don du sang, c'est l'engrenage bénévole : en 1978 : vice président de l'Union Départementale, secteur Centre Isère, en 1983 : président de l'Union Départementale des donneurs bénévoles de sang de l'Isère et de ce fait : membre du comité d'administration du Centre de transfusion de Grenoble (ancien nom de l'EFS) et de celui de Lyon (qui vient prélever jusqu'à Bourgoin Jallieu), de la Lutte contre le Sida et de l'ODLC (lutte contre le cancer).

L'union départementale participe activement à la création du fichier des donneurs de moelle osseuse.

En 1990, nous organisons le Congrès national des donneurs de sang à Grenoble (1500 congressistes pendant 3 jours).

En 1997, je laisse ma place de président de l'Union départementale mais j'en deviens président d'honneur.

Si je peux me permettre, les dons de sang sont en régression actuellement dans toute la France. Je pense que seules les activités d'explication en profondeur dans le cadre du dialogue entre individus permettra de faire face aux besoins.

J'oubliais un mandat de 6 ans au conseil municipal d'Apprieu.

Tous les 5 ans, je rassemble les conscrits d'Apprieu de la classe 1963 en une journée de convivialité.

Enfin la retraite arrive.

C'est une autre vie.

Nous avons la famille, les petits-enfants, le jardin, les fleurs pour mon épouse, le potager pour moi, les voyages, les amis, les voisins...

Je suis très présent sur un forum Outils, et j'espère que ces outils Bret participeront à la reconstruction de la flèche de Notre-Dame.

Je n'oublie pas la collection de tout ce qui concerne notre village.

Le temps passe très vite ! Surtout se rappeler que la vie d'un homme doit être ouverte sur la société qui l'entoure si on veut briser la chape d'égoïsme qui tend à recouvrir beaucoup trop de nos concitoyens.

J'ai eu le grand honneur en 1994 de recevoir la médaille de chevalier du mérite national au titre du Ministère des affaires sociales et de la solidarité, alors dirigé par Mme la ministre Simone Veil.

Enfin, je dois surtout à mes parents les orientations que j'ai prises et le sens que j'ai donné à ma vie.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le forum des associations vous accueillera vendredi 2 septembre à partir de 17h à l'Envol. On vous attend nombreux pour découvrir ou redécouvrir les activités ou nouvelles disciplines que les associations vous proposeront sur leurs stands. Elles ont besoin de vous pour continuer à pouvoir faire vivre notre village tant par le sport, la culture ou leurs manifestations.

On compte sur vous.



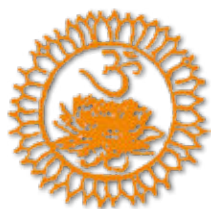
MUSIQUE DES TERRES-FROIDES

Nous terminons la saison sur une belle série de concerts-spectacle en

duo avec

Les Lames du Dauphiné (11 juin au Grand-Lemps et 2 juillet à 21h à Paladru devant le musée archéologique, avec le lac en toile de fond) durant lesquels vous avez pu apprécier les combats d'épées, haches, lances ou torches et les jongleurs et cracheurs qui jouent avec le feu pour plus de frissons encore... Le tout accompagné de l'Harmonie des Terres-Froides, avec un répertoire musical bien guerrier que nous connaissons tous (Pirates des Caraïbes, Games of Thrones, Robin des bois, Pendragon, Zorro et bien d'autres encore).

On se retrouve en septembre, au forum des associations bien sûr et les répétitions de l'harmonie resteront ouvertes au public, venez faire connaissance avec notre univers ! (infos au 04.76.55.82.81).



YACA, JOURNÉE INTERNATIONALE DU YOGA

L'association YACA a proposé à ses adhérents, dimanche 19 juin, la journée inter-

nationale du yoga.

Les pratiquants ont pu participer à deux cours de yoga proposés par Sophie et Anne. Joëlle nous a fait découvrir le yoga du rire, un grand moment de joie. Patrizia, de la Poule Bleue, nous avait préparé un très bon repas indien épicé. Une sieste ayurvédique a permis à tous de bien digérer. L'après-midi, chacun a pu choisir son programme : une conférence sur l'iridologie animée par Sophie Ochsenbein, naturopathe, énergéticienne ou un film sur la vie d'un grand yogi. La journée s'est terminée avec deux conteuses, Marie-

Christine et Mireille de l'association Au fil de soi, sur la sagesse indienne. Cette journée a été un vrai succès, un moment de partage, de rencontres et d'échanges.

Pour nous retrouver, venez nous rendre visite le vendredi 2 septembre au forum des associations.

Association YACA, yogapprieu@gmail.com ou 06-28-13-17-77



La saison 2021/2022 touche à sa fin, une petite rétrospective s'impose.

Après deux années compliquées en terme d'organisation liée au Covid, nos élèves ont pu retrouver le chemin des salles de répétition pour le plus grand bonheur de tous.

La saison a été marquée par quelques dates importantes :

Le 10 octobre : Concert Workshop#1 à l'occasion du Cyclo Cross de Montferrat

Le 18 décembre : Le goûter de Noël

Le 12 mars : Concert Latino à l'Envol

Le 7 mai : Workshop#1 et #2 en concert à Montferrat

Le 21 mai : Les AUDITIONS, Moment de partage où nos élèves ont l'opportunité de jouer devant un public. Seul, en groupe ou en famille.

Le 13 juin : Mini concert Workshop#2 en partenariat avec le Don du sang d'Apprieu

Le 18 juin : Fête de la musique Place Buisnière

La musique vous attire ? Venez à notre rencontre début septembre au forum des associations !!





ASSOCIATION BAOBAB DE PAGOUDA



C'est parti, nous avons pu, afin de nous faire connaître, participer sur l'invitation du Comité des Fêtes, à la Fête de Printemps, le dimanche 1er mai.

Stand de tresses, vente de vêtements, sacs à dos, chapeaux, bijoux artisanaux, ...

Nous avons reçu un bel accueil et avons fait de belles rencontres.

Trois puciers ont également été faits à l'initiative de deux adhérentes. Très beau succès également.

A venir, sur la base de loisirs de Farman, un stand lors de la fête « les potos décapotés » le samedi 2 juillet 2022.

Une soirée africaine, la fête d'Automne, ...

Suivez notre actualité :

Sur notre site

www.baobabdepagouda.wordpress.com

Facebook : Baobab de Pagouda France

Contact : bpagouda@gmail.com

Pour tous renseignements : Kondéalo

au 06.33.61.99.92 ou Cathy au

06.71.73.38.01



L'Association Un Gars Une Fille est une Association Musicale créée en Mars 2001. Elle a pour Objet de :

- Promouvoir et Diffuser la Musique
- Dispenser la Formation Musicale : Chant, Solfège et Instrument Musical.
- Permettre à tout musicien, musicienne, chanteur, chanteuse, de se produire en public.

L'Association Un Gars Une Fille œuvre en partenariat avec l'Association VSART Grenoble pour différentes causes Sociales

et Actions de Solidarité en offrant notamment des animations musicales totalement bénévoles auprès des personnes en difficulté comme les EHPAD, IME, Maisons de Retraite.

L'Association propose son aide à la création et mise en place de vos spectacles musicaux (conseils artistiques, compositions ou arrangements musicaux, comédies musicales, auditions,...) ainsi que ses conseils aux jeunes chanteurs, chanteuses (première scène...).

Nous animons des concerts de musette variété et thés dansants avec de vrais musiciens en live au saxophone, clavier, chanteur et accordéon.

Renseignements :

Christian Donat 212 Route de Lyon 38140

Apprieu

Email : assoc1gars1fille@aol.com

Tél. 06 73 53 49 52



Notre assemblée générale a été l'occasion de remercier les donateurs « remarquables », avec plus de 45 et 60 dons pour les femmes et

75 dons pour les hommes.

Que leur dynamisme puisse vous donner envie !

La collecte du 11 avril s'est déroulée dans une bonne ambiance. Nous regrettons cependant la faible mobilisation avec 71 donateurs pour 90 attendus.

Nous comptons sur vous pour la prochaine « collecte de sang » à Apprieu,

lundi 19 septembre à la Grange Buisnière. Vous pouvez également donner pendant vos vacances de partout en France. Prenez rendez-vous, c'est mieux. Bel été à toutes et tous !



Les médaillés en présence du Dr Catherine Manzotti de l'EFS, de Janine Barbier présidente de l'Union Départementale, de Christine Michallet 1^{re} adjointe et de Roland Rioux, président de l'amicale d'Apprieu.



Le foot à la fête !

Après 1 saison 1/2 gâchée par la crise sanitaire, le football a repris tous ses droits : jeu, esprit d'équipe, compétition, perfor-

mance, ... Nos enfants et jeunes adultes licenciés ont pu à nouveau s'adonner à leur passion sportive, et faire briller les



couleurs du LCA Foot 38 sur les terrains isérois.

Le club se projette avec optimisme et

impatience vers la prochaine année sportive qui sera notamment marquée par la Coupe du Monde de Football et l'accession de notre équipe seniors en 3^e division, grâce à ses excellents résultats lors de l'exercice 2021-2022.

Pour atteindre ses objectifs le LCA Foot 38 aura plus que jamais besoin de vous : joueur(se)s, parents ou amis et entreprises.

Permanences licences lors des entraînements et de la fête du club (9 Juillet). Toutes les personnes intéressées par la pratique du football peuvent se renseigner lors des entraînements ou en appelant la secrétaire (06 73 35 35 26).

Rejoignez-nous ! Infos et contacts sur www.lca-foot38.fr



FÊTE DE PRINTEMPS



Cela faisait 2 ans que nous n'avions pas pu organiser notre traditionnelle Fête de printemps.

Pour cette année 2022, cette manifestation a été un réel succès, tant par son nombre de visiteurs que par une organisation bien menée par Le comité des fêtes.

La journée en chiffres : 450 voitures de collection (contre 150 en 2019), 480 repas vendus, la buvette par une chaleur estivale et malgré une affluence record a su gérer les nombreuses commandes de boissons, 99,9% de personnes satisfaites, une demi-douzaine d'exposants (hors

voitures) ravis de leur journée et 2500 visiteurs estimés. Le tout organisé et géré par 29 bénévoles très impliqués.

Les activités pour les enfants ont elles aussi été très appréciées et nos marchands ambulants, qui proposaient leurs produits de qualité, ont eu de nombreux échanges avec les visiteurs. Merci à tous pour votre implication qui permet à notre village de proposer ce genre de manifestation. Grâce à vous tous, cette manifestation a relancé l'animation du village !



Les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe de bénévoles sont les bienvenues. Pour une manifestation ou plusieurs, pour l'organisation ou la présence lors de la manifestation, tout est possible.

Contactez Marcel, le président, au 06 45 96 38 56 ou par mail : marcel.bonnat@live.fr ou Pascal, le secrétaire, au 06 71 52 20 21 ou paec.robort@wanadoo.fr

13 JUILLET

Le feu d'artifice d'Apprieu sera tiré le 13 juillet vers 22h. Cette année, une nouveauté : pas de pasta party, mais une restauration assurée par des foodtrucks : Doggy dog pizza, CieBoulettes, Court-Circuit, et le glacier Laurent Goubet. Le Comité des fêtes assurera la buvette et la vente de sandwichs fabriqués maison. Nous avons choisi cette organisation car les travaux dans le gymnase ne nous permettent pas de faire comme d'habitude. Des places assises pour manger sont bien sûr prévues pour plus de confort et de convivialité. La soirée dansante sera animée par un DJ, avant et après le feu d'artifice.

Les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe de bénévoles sont les bienvenues.

Pour une manifestation ou plusieurs, pour l'organisation ou la présence lors de la manifestation, tout est possible.

Contactez Marcel, le président, au 06 45 96 38 56 ou par mail : marcel.bonnat@live.fr ou Pascal, le secrétaire, au 06 71 52 20 21 ou paec.robort@wanadoo.fr

Mercredi 13 juillet

Complexe sportif d'Apprieu
À partir de 19h

**Foodtrucks
Buvette**



**22h
Feu d'artifice**

Bal
Animé par un DJ

Apprieu

Apprieu
des fêtes



UNE RENTRÉE 2022/2023 ENCORE PLUS DYNAMIQUE

Après une année 2021/2022 encore sous le signe du COVID, et le changement d'entraîneurs, le club de Judo d'Apprieu revient plus dynamique que jamais. Au programme, plus de créneaux de cours, plus de tranches d'âge, toujours des stages en lien avec le club de Voiron pour les vacances scolaires et des compétitions pour les plus motivés !!!

De plus, l'année 2023 devrait voir l'arrivée du nouveau dojo, tout neuf, tout beau. Il faudrait être fou pour rater cela.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information :
mail : apprieujudoclub@gmail.com
téléphone : 06.64.71.99.25



Bravo à tous les participants du challenge Kiplin !

Grâce à vous et à notre belle 9ème place sur 127 participants, nous sommes très fiers de vous annoncer que nous avons remporté la somme de 1000 euros pour l'association !

Un immense merci à vous tous !

Un grand merci au Crédit Agricole d'avoir sélectionné l'association, pour cette belle idée sportive et caritative qui s'est révélée être très amusante et fédératrice ! Et maintenant à vos agendas ! Nous espérons vous voir nombreux à notre **puçier, dimanche 6 novembre 2022** à Apprieu (le lieu est à déterminer en fonction de l'avancement des travaux du gymnase).



**Prix : 7€ la table (1,20 m)
et 12€ le plateau (2,20 m)**

Réservations par mail :

tousavecaddy@gmail.com

Buvette et restauration sur place.

Horaire : 8h30 - 17h

Entrée : 1€

La totalité de la recette sera reversée à la recherche et la lutte contre le cancer pédiatrique.



Sylviane et Corentin qualifiés au championnat de France

La Boule Joyeuse de Contamine d'Apprieu aura deux représentants au championnat de France simple les 27 et 28 août à St Michel De Maurienne. Le bureau commente : « En 4° division, Sylviane Anselme, présidente du club, et en 3° division, Corentin Jullien, se sont brillamment qualifiés pour les fédéraux à Vaulx-Milieu sous un soleil de plomb dimanche 23 mai. Malgré la fermeture du boulodrome d'Apprieu pour cause de travaux, leur expérience et leur sérieux les récompensent et leur ouvrent la voie pour les championnats de France. Nous les félicitons pour leurs très beaux parcours. »



TERRES FROIDES BASKET souhaite tout d'abord remercier l'ensemble de ses bénévoles et licenciés avec qui le club, au fil des années, a partagé des moments inoubliables.

Le Club se dirige vers une fin de saison plus que satisfaisante. Nos équipes séniors ont toutes rempli les objectifs de début de saison. L'équipe fanion termine 5° du championnat Nationale 3, avec un 6/6 dans la fin de saison depuis l'arrivée du nouvel entraîneur. Du côté des filles, l'équipe première a su trouver les armes pour retrouver la pré-nationale la saison prochaine.

Le Pédibus cette année a connu un fort



succès, et sera donc prolongé à la rentrée en septembre prochain, à l'instar de l'école de mini-basket, qui a beaucoup plu aux parents et enfants.

Déjà tourné vers la saison 2022 - 2023, le club TERRES FROIDES BASKET sera présent aux forums des associations dans les différentes communes des terres froides, Apprieu, Châbons, Le Grand Lemps. **L'assemblée générale de l'association aura lieu le 23 juin à 19 heures à châbons.**



UN AIR DE PRINTEMPS POUR LE HAND BIEVRE TERRES FROIDES

Après le succès du traditionnel « Loto » puis de la soirée « Saint Patrick », le Hand Bièvre Terres Froides poursuit sa dynamique sportive et structurelle :

A l'occasion des vacances de printemps, un stage a été proposé aux collectifs -15, -16, et -18 masculins qui ont pu enrichir leur pratique du Handball. L'ensemble des collectifs jeunes filles et garçons ont montré également de belles dispositions pour la saison prochaine.

La journée découverte « Baby-Hand » a permis d'accueillir 40 enfants de moins de 6 ans et leurs parents pour leur faire découvrir une activité ludique au travers de nombreux jeux.

Pour la saison 2022/2023, le club aura à cœur d'être acteur tant sur les terrains que dans la vie locale du territoire de la Bièvre.



L'assemblée générale du club clôturera la saison le 1^{er} juillet à 19h00 à la salle des fêtes de Châbons.

www.hbtff.fr



LA FABRIQUE CITOYENNE BIEVRE EST

L'association a bientôt 2 ans et déjà beaucoup de projets réalisés. Alors c'est quoi La Fabrique ? Une association d'écolos ? hum oui mais pas que, loin de là.

Voyez nous plutôt comme une école. Une école où on se sensibilise aux enjeux d'aujourd'hui, une école où on apprend à mener un projet à bien, où on

apprend à gérer son implication, son énergie, sa communication avec les autres. Nous travaillons en cercles ou groupes de travail mais aussi entre cercles ou en collaboration avec des interlocuteurs extérieurs.

La Fabrique est également une école pour elle-même puisque sa propre gouvernance est une expérimentation. Tout est en construction et n'attend que votre contribution. Vous nous verrez via nos réalisations mais pour nous comprendre, il faut franchir la porte qui est grande ouverte.



PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

La Maison de Santé Pluridisciplinaire : un projet de territoire !

Apprieu s'engage financièrement dans le nouveau projet de MSP labellisée par l'ARS (Etat), porté par les kinésithérapeutes, médecins et pharmaciennes de

la Zone d'Activité de Bièvre-Dauphine. La Région et le Département sont sollicités et attendent les derniers éléments du dossier. La Communauté de Communes de Bièvre-Est étudie le projet et devrait se prononcer prochainement ; le

permis de construire est accordé et le constructeur SBI choisira les entreprises pour débiter la construction avant la fin d'année. Un projet fédérateur pour nos habitants pour lequel tous les partenaires du territoire s'unissent.

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

Depuis le début de l'année, une « vraie » aire de jeux pour enfants est venue compléter les infrastructures communales. Nous nous félicitons de voir aboutir ce projet que nous vous proposons dans notre programme en 2020. Désor-

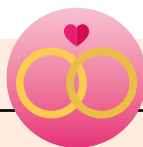
mais au pied de « l'Envol » les jeunes et moins jeunes peuvent se retrouver pour profiter du city-stade et du parc pour enfants. Nous déplorons toutefois que des dégradations et incivilités récurrentes soient commises sur ces espaces

de partages. Pour qu'Apprieu reste une commune où il fait bon vivre, nous demandons que des mesures concrètes soient prises rapidement.

Jean-Charles Genin - Paulette Roure



ÉTAT CIVIL



MARIAGE

FAIHY David et EYANG NDONG Magdalena : 14 mai 2022

BAPTÈME

DALLA-VALLE David et RODRIGUEZ Lisa : 16 avril 2022

FAUROBERT Caroline et SUZAN Alexis : 25 avril 2022



ILS NOUS ONT QUITTÉS

GRUFFAZ Denis : 25 décembre 2021

JALLUD Pierre : 26 décembre 2021

GENAY Michel : 12 janvier 2022

DÉPORTES Charles : 1^{er} février 2022



NAISSANCES

DARRAS Lucas : 12 mars 2022

THERY Raphaël : 16 mars 2022

HURUGUEN MANIN Lisa :
22 mars 2022

CORTE DECOUZ Camille :
2 avril 2022

ACHA Gabriel : 12 avril 2022

JOUBE CANTY Alix : 14 avril 2022

PERRIER Mahé : 16 avril 2022



BAPTÈME

ROTA Gianni : 14 mai 2022



AGENDA

JUILLET

2	AGA	Gala	L'Envol
3	Amicale du Rivier	Repas champêtre	Salle du Rivier
13	Comité des Fêtes	Fête du 13 juillet	Complexe sportif

AOÛT

27	LCA Foot 38	Concours de pétanque	Complexe sportif
-----------	-------------	----------------------	------------------

SEPTEMBRE

2	Mairie	Forum des associations	L'Envol
4	Amicale du Rivier	Tournoi de pétanque	Complexe sportif
10	LCA Foot 38	Tournoi Tombarello	Complexe sportif

OCTOBRE

1	Médiathèque La Sirène	Pièce de théâtre comique	Salle des Fêtes
----------	-----------------------	--------------------------	-----------------

Manifestations sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire lié au Covid-19.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1700 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

